

Meta Trak



EasyTrak E-theft

Tracker GPS contre le vol avec
fonction DEADLOCK

Guide de démarrage rapide

www.metasystem.be



MOBILE SYSTEMS EUROPE SRL
IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LE BELUX
RUE DES PALAIS 44/52-1030 BRUXELLES
WWW.MSEUROPE.BE | INFO@MSEUROPE.BE | +32 2 223 08 63

PRÉSENTATION

Nous vous remercions d'avoir opté pour ce système de protection **EasyTrak E-theft**. Ce dispositif de fabrication européenne a été conçu et fabriqué par **MetaSystem Group** (www.metasystem.it), leader européen des systèmes électroniques de sécurité et télématiques pour le secteur automobile.

MetaSystem Group fournit depuis plus de 40 ans les **plus grandes marques automobiles** en terre monte et en ligne d'accessoires d'origine en tant qu'équipementier homologué selon les normes strictes du secteur.

En Belgique et au Grand-duché du Luxembourg, **Mobile Systems Europe (MSE)** est le **distributeur officiel** et se charge de la gestion du service lié au dispositif de localisation.

VOTRE INSTALLATION

EasyTrak E-theft est un **traceur GPS** conçu pour **recupérer le véhicule en cas de vol** et offrant aussi une **protection antivol préventive** afin de contrer les dernières techniques de vol tel que le Relay Attack, le clonage de clé ou la détection de brouilleurs GSM* grâce à sa fonction **No Tag = No Start***.

Téléchargez gratuitement l'application mobile **MetaTrak Plus** sur Apple Store ou Google Play afin de rester connecté en temps réel à votre véhicule et de recevoir les notifications ou alertes.



Les codes d'accès de l'application mobile **MetaTrak Plus** vous sont envoyés automatiquement par **SMS** au N° de mobile renseigné dans le contrat de service.

Le contrat vous a été envoyé par email. Si vous ne l'avez pas reçu, **vérifiez votre boîte mail** et assurez-vous qu'il ne soit pas bloqué dans l'anti-spam. Ce contrat est à nous renvoyer signé.

La centrale d'alarme **Security Monitoring Centre (S.M.C.)**, agrément ministériel N° 16.1027.01, est **disponible 24h/24** et peut, en cas de vol, **localiser votre véhicule** et guider les forces de la **Police Fédérale** conformément à la législation belge.

Les éléments suivants permettent d'accroître le niveau de protection:



- **Module anti-démarrage:** Permet d'empêcher la mise en route du moteur à distance (fonction **DEADLOCK**). Afin de respecter les normes de sécurité en vigueur, cette fonction ne s'active que lorsque le véhicule est à l'arrêt, moteur éteint, depuis minimum 30 secondes.

En cas d'oubli ou de dysfonctionnement du badge ou d'absence de couverture réseau GSM, consultez le paragraphe Spécifications Techniques (Suite).

- **Badge d'identification (ID Tag):** Ce badge "mains-libres" est automatiquement détecté à l'approche du véhicule. Si l'on tente de mettre le contact en l'absence du badge, une alerte "Identification" est immédiatement envoyée au propriétaire. Assurez-vous de **toujours l'avoir avec vous** lorsque vous utilisez le véhicule et ne l'accrochez pas à vos clés de voiture.



*Sur demande, nous associons gratuitement l'activation automatique du **DEADLOCK** à la présence du badge (fonction **No Tag = No Start**) ou/et à la détection de brouilleur GSM. Consultez votre installateur.



S'agissant d'un système de sécurité, nous vous recommandons de **ne jamais activer de fonctions dans l'application mobile avant d'avoir pris connaissance de leur fonctionnement.**

Scannez le code QR ci-dessus pour accéder à la notice explicative de l'application mobile **MetaTrak Plus** ou surfez sur notre site internet www.metasystem.be/notices pour découvrir d'autres informations très utiles.

L'application **MetaTrak Plus** permet d'obtenir l'historique des trajets et des fonctions de reporting avancées, le suivi en temps réel, de recevoir les alertes en cas de tentative de sabotage ou déplacement du véhicule moteur éteint (remorquage), de retrouver son véhicule via la fonction « Car Finder » et d'améliorer son éco-score de conduite, d'avertir en cas de détection d'un accident (le rapport d'accidentologie reprenant le détail de l'accident est disponible dans l'application) et en cas de décharge anormale de la batterie du véhicule, l'affichage du trafic en temps réel (source Google map) et la gestion de notifications paramétrables (Push/SMS/e-mail en cas d'entrée/sortie de zone de gardiennage, de dépassement vitesse programmée, etc).

Il est aussi possible d'accéder à la majorité de ces fonctions via le portail web www.metatruk.be.

Attention: ne tentez pas de démarrer le véhicule avec la fonction anti-démarrage activée. Cela peut provoquer, sur certains véhicules, l'apparition de codes erreurs au niveau du tableau de bord. Ceci n'est pas provoqué par une défaillance du système mais la conséquence d'une situation anormale.

UTILISATION DU DISPOSITIF

- Utilisez le véhicule **normalement**. Il n'y a aucune manipulation particulière à faire.
- En cas de vol, **prévenir immédiatement** la centrale d'alarme 24/7.
 - A partir de la Belgique: 02/788 00 21
 - A partir de l'étranger: +32 2 788 00 21

N'oubliez pas de déposer plainte auprès de la police ! Ceci est une obligation pour une prise en charge par la centrale d'alarme mais est aussi exigé par votre assureur.

- En cas de **sabotage** de l'installation (débranchement batterie) ou de **remorquage** du véhicule (déplacement moteur éteint), le système **alerte l'utilisateur** (notifications push/sms).
- Activez le « **mode Transport** » via l'application si le **véhicule doit être remorqué ou déplacé moteur éteint** (en bateau ou en train par ex) afin d'éviter de générer de fausses alertes.
- Activez le « **mode Entretien** » (mode garage) via l'application si le véhicule doit être mis à l'entretien ou en carrosserie afin d'éviter de générer de fausses alertes.
- **Ne pas oublier de désactiver ces modes lorsqu'ils ne sont plus nécessaire** faute de quoi, le système ne sera plus opérationnel à 100%.

IMPORTANT

- L'application MetaTrak Plus utilise le **système de notification** (push) du smartphone. Assurez-vous que celles-ci **soient bien activées** et qu'elles s'affichent correctement à l'écran **avec une alerte sonore** (voir réglages du smartphone). A défaut, vous pourriez ne pas être informé correctement en cas d'alarme.
- **Ne jamais débrancher** EasyTrak (ou interrompre sa source d'alimentation) pour une **durée supérieure à 1h** sans avoir au préalable **activé le mode « entretien »**. Le non-respect de cette précaution entraîne une décharge profonde de la batterie de secours **pouvant provoquer des dommages irréversibles** non couverts par la garantie du constructeur.
- Le badge ID-Tag comporte une pile et un **témoin LED rouge clignotant**. En cas de choc important (chute) ou de remplacement de la pile (type CR2032), pressez le bouton 5 fois afin de le réactiver.
 - Le contrat de services (abonnement) est conclu pour une durée déterminée et est reconduit automatiquement, à moins que l'une des parties ne s'y oppose par l'envoi d'un courrier recommandé 90 jours avant l'échéance du terme (conditions de services disponibles sur www.metasystem.be). La 1ère année de service est incluse dans le prix.
- Veuillez **nous informer de toute modification** (changement d'adresse, de véhicule, de N° de GSM ou d'email) afin de garantir la continuité des services.
- Assurez-vous d'être en ordre de paiement du contrat de service (abonnement) afin d'éviter toute interruption de services.
- Les informations reprises dans ce document sont données de toute bonne foi et n'engagent pas la responsabilité de MS Europe. Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques ou les fonctionnalités du système sans préavis ni obligation.
- MS Europe décline toute responsabilité liée au non-fonctionnement de ce produit si le contrat de service n'a pas été correctement enregistré et activé par le client ou par son revendeur ainsi qu'à la non-délivrance de messages d'alarme suite à l'enregistrement de données erronées (N° de GSM ou adresse email incorrects).
- Le système est conçu pour fonctionner dans tous les pays offrant une **couverture réseau mobile compatible**. Le récepteur **satellite double constellation** (GPS/GLONASS) permet d'obtenir une meilleure précision.
- Les **frais de communication et de roaming** sont inclus dans le prix du contrat de service.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- Les composants de EasyTrak E-theft sont certifiés conformes aux directives européennes RED2014/53/EU et ECE-R10 visant à garantir l'absence de perturbation au véhicule sur lequel il est installé.
- Tension d'alimentation nominale 12/24 Vdc
- Consommation de courant: <2 mA (veille) - <100 mA (full active mode)
- Température -25°C à +70°C
- Étanchéité IP67 selon norme ISO-20653.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

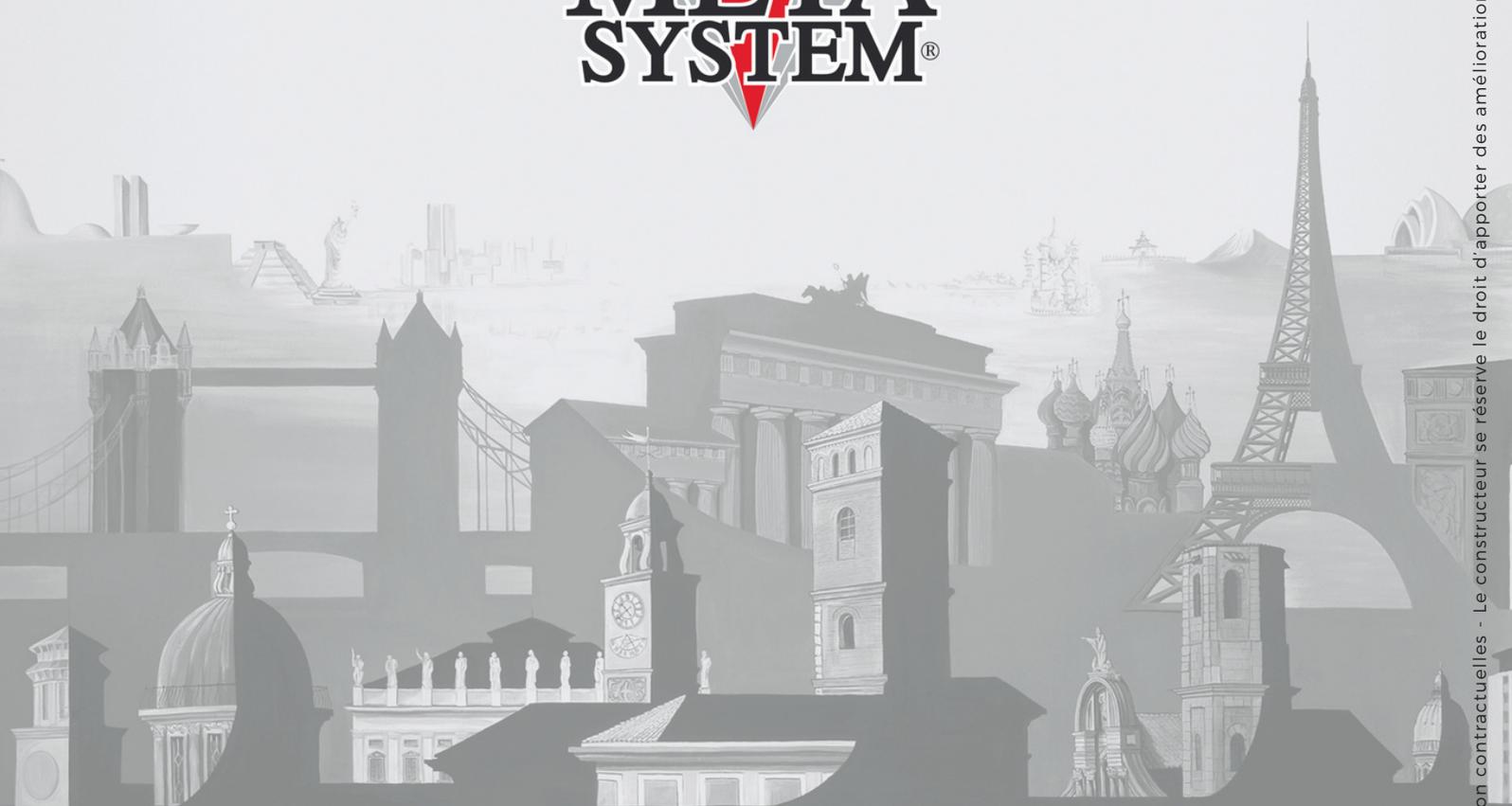
- EasyTrak E-theft possède une **solution de secours** permettant, en cas d'oubli ou de dysfonctionnement du badge, de **désactiver la fonction anti-démarrage** à l'aide de l'application mobile. Placez-vous dans un rayon de max 5m du véhicule et utilisez la fonction "**Désactiver antidémarrage**" située dans le menu "**Paramètres**" de l'application mobile Metatrak Plus.

NB: Le smartphone doit préalablement être synchronisé avec le système et sa fonction Bluetooth activée. Demandez conseil à votre installateur.

- Ce produit est couvert par une garantie constructeur de 36 mois contre les vices de fabrication (6 mois sur les piles et batteries considérées comme consommables). Cette garantie prend cours à dater de la facture d'achat.

Si vendu à partir du 1er juillet 2022, il bénéficie d'une **extension de garantie à vie** 1er propriétaire hors consommables.

Pour toute question sur votre installation, adressez-vous en priorité à votre revendeur. Notre support technique reste bien sur disponible par email à helpdesk@mseurope.be



Votre revendeur



MOBILE SYSTEMS EUROPE SRL
IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LE BELUX
RUE DES PALAIS 44/52-1030 BRUXELLES
WWW.MSEUROPE.BE | INFO@MSEUROPE.BE | +32 2 223 08 63